

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 719

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Fraisse & Cie TEINTURIERS

conseillent bien, exécutent au mieux

Tous Travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tel. 24735
7, Rue de Rive - Tel. 51937
2, Rue Michel-du-Crest - Tel. 41739
Usine et Magasin: 53, Rue de St-Jean - Tel. 23595

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la
doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciente
de toutes ordonnances médicales privées aussi
bien que pour les caisses malades.

Produits de première qualité aux prix les plus
modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

lemand la brochure destinée aux jeunes filles, intitulée « Was erwartet Ihr vom Leben, was
erwartet das Leben von Euch ? »

Le Comité a reçu avec reconnaissance le don de 3000 fr. remis par M. Rechsteiner en souve-
nir de sa femme. Le Comité a décidé de verser ce don au Fonds Caviezel, destiné à payer des indemnités de voyage aux déléguées à des mani-
festations internationales et de désigner désor-
mais ce fonds : Fonds Caviezel-Alice Rechsteiner.

Mme Haemmerli-Schindler a renseigné le Comité sur les résultats de l'action de Secours des femmes suisses en faveur des populations affa-
mées.

Donnant suite à une demande du Conseil in-
ternational des Femmes, le Comité a examiné s'il pourra proposer des candidates pour la
Commission des Droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies. Il a été décidé de présenter trois candidates : Mme le Dr Renée Girod (Genève), Mme Antoinette Quinché, avo-
cate (Lausanne), Mme Jeanne Eder-Schwyzer, Dr sciences (Zurich).

V. W.

Nouvelles suffragistes

Mme Riat-Robbi, docteur en médecine à Delémont, nous a communiqué un article relatif au projet bernois de suffrage féminin communal et que le « Démocrate », journal publié à Delémont, a bien voulu accueillir dans ses colonnes. La place nous manque pour reproduire, ici, l'article entier, mais nous désirons attirer l'atten-
tion de nos lecteurs sur la note, aimable à l'égard des femmes, dont la rédaction du journal a accompagne les réflexions de Mme Riat.

L'article 4 de la Constitution fédérale dit cette chose magnifique que « tous les Suisses sont égaux devant la loi. Il n'y a en Suisse ni sujets, ni privilège de lieu, de naissance, de personne ou de famille », mais en fait il y a le privilège du sexe masculin. La Suisse est une démocratie c'est-à-dire une forme de gouvernement dans lequel le peuple est souverain. Or, en Suisse, une moitié du peuple gouverne l'autre moitié, à moins que l'on considère que les femmes ne font pas partie du peuple suisse.

Nous ne voudrions toutefois pas oublier de rendre hommage à la compréhension et à l'esprit d'équité du Conseil-exécutif, qui propose l'introduction du droit de vote des femmes dans les communes.

La question du suffrage féminin est donc une fois de plus entrée dans le canton de Berne. Mais les femmes, persuadées que toujours et malgré tout les causes justes l'emportent sur l'in-
justice ou sur des questions d'opportunité, continueront à lutter. Mme Dr. M. R. R.

(C'est bien volontiers que nous avons laissé la parole à une féministe et force nous est de reconnaître que les arguments qu'elle avance sont de nature à faire réfléchir les électeurs et surtout ceux qui n'entendent pas s'opposer à priori à l'é-
mancipation de la femme. La Suisse est un des rares pays où le droit de vote lui est refusé. La question mérite donc d'être étudiée. — Réd.)

Un beau résultat

Nous pensons intéresser les lectrices du Mouvement Féministe en leur donnant des renseignements au sujet de la collecte organisée cet été par les femmes suisses et qui va prochainement se terminer.

L'appel concernant le lait condensé a rapporté 140.000 boîtes qui sont déjà partis, et arrivées dans les régions avoisinantes où les besoins sont les plus grands.

Environ 600.000 coupons de repas ont été reçus et déjà transformés en paquets de vivres.

Chaque feuille de 100 coupons permet d'ac-
quérir :

1 kg de sucre.
1 kg de fromage gras
1 kg de graisse
1 kg 400 de viande
20 litres de lait.
Le prix de revient d'un de ces colis est de Fr. 35.—.

La collecte de légumineuses a recueilli 394 tonnes qui ont permis de préparer jusqu'à présent 100 tonnes de soupe très nourrissante qui sont emballées et prêtées à partir. Le prix de revient est de Fr. 190.— par tonne.

A certains jours, la centrale de Herzogenbuchsee a reçu jusqu'à 3400 colis par jour. Cette affluence a fourni une occupation rétribuée à 8 femmes, car il fallait trier, sans tarder, le contenu parfois altérée des envois, qui, outre les légumineuses, contenaient les denrées les plus diverses, beurre frais, légumes, fruits, vêtements, souliers, etc.

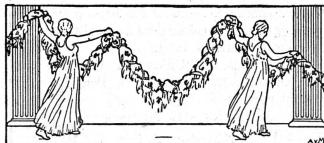
En outre, près de 300.000 Fr. ont été reçus. Il manque donc encore 50.000 Fr. pour « payer 10.000 colis !!!

Ajoutons que la Suisse orientale a beaucoup plus généralement répondu que la Suisse Romande, dont l'apport n'a pas été ce qu'on était droit d'espérer.

Disons enfin, que les frais de propagande ont été restreints afin de ne rien soustraire des fonds recueillis.

Nos lectrices seront heureuses d'apprendre ce beau résultat dû à l'intelligente organisation de Mme Hämmeli-Schindler et de ses collaboratrices.

Dr. Renée GIROD.



A travers les Sociétés

Le Cartel des associations féminines vaudoises, qui groupe quatorze sociétés, a tenu son assemblée annuelle, le 12 novembre, dans le nouveau et confortable local de l'Union des femmes de Lausanne, au Carillon, sous la présidence de Mme Bergier (Amies de la jeune fille), laquelle a donné les résultats de la grande collecte des femmes suisses en faveur des mères et des enfants affamés d'Europe, organisée dans tous les cantons ou presque. En Suisse romande ont été recueillies 5.000 boîtes de lait condensé ; la collecte en espèces a produit, au total, Fr. 350.000 environ qui permettront de convertir en marchandises le million de coupons de repas reçus ; il y a eu aussi des dons de fromage, de graisse, de sucre, de lait ; les marchandises périsposables ont été immédiatement distribuées à Vienne par les soins des Quakers. La collecte sera terminée à la fin de novembre.

Mme A. Quinché, avocate à Lausanne (Suffrage féminin), a donné des renseignements sur la vente des cartes postales d'Anker en faveur du Comité d'action pour le suffrage féminin. Mme Fr. Fonjallaz (Epesses, Fédération des Unions de femmes) a insisté sur la nécessité d'une collaboration plus étroite entre les associations féminines ; cette entente serait grandement facilitée par la création d'un secrétariat, à l'image de ce qui se fait en Suisse allemande, ou par l'installation de « la maison de la femme » dont on parle depuis si longtemps ; la question reste à l'étude.

La présidence du cartel, assumée pour deux ans par les Amies de la Jeune fille, passe au groupe vaudois de la Ligue des femmes abstinentes, dont la présidente est Mme Y. Leuba-Bornand, à Cuarnens. S. B.

Association féminine genevoise de gymnastique.

Pour la première fois le Mouvement accueille un compte rendu de l'Association féminine de gymnastique. Nous sommes heureuses de souhaiter la bienvenue à ces sections où l'on s'efforce aussi de former les caractères féminins et de développer le sens civique. Espérons qu'à l'avenir, elles nous donneront souvent de leurs nouvelles. (Réd.)

Cet important regroupement, qui comprend 19 classes actives, 6 classes adultes et 22 classes de pupilles, a tenu son assemblée générale au cours de laquelle les autorités ont été renouvelées après un mandat de 3 ans.

Les différents rapports : Administratif (M. J. Liechti, président), technique (M. Ch. Moret), Pupilles (Mmes Chappuis et Moret), Presse et Propagande (Mme Liechti), de caisse (Mme Puhli), furent approuvés : Autant l'un que l'autre ont fait ressortir marche ascendante de notre association féminine de gymnastique.

Ce fut ensuite les élections pour lesquelles une chaude lutte se disputa, les présidences administrative et technique étant visées par plusieurs candidats. Voici la composition de ce nouveau Comité :

Comité cantonal : Président M. Ch. MORET, Rue Edouard-Racine 6.

Membres : Mme Blanc (U. G. S.), Mme Bordaron (Genève-Ville), Mme Chappuis (Eaux-Vives), Mmes Fricker et Liechti (Helvétia), Mme Puhli (Education Physique).

Comité technique : Présidente Mme R. Villet, Rue Henri-Mussard 11.

Membres : Mme Berner (Helvétia), M. Ehinger (Chêne-Bougeries), Mme Romanet (Petit-Saconnex), Mme Wutrich (Grand-Saconnex).

Comité de l'Assemblée générale : Mme CHAPPUIS, Rue du Rhône 49.

Membres : Mme Berger, Mmes Charrère et Moret (Genève-Ville), Mme Lehmann (Plainpalais) et Mme Villet (U. G. S.).

En fin de séance les diplômes de membres honoraire furent décernés à Mme Blanc, secrétaire et membre fondatrice de l'Association, à Mme Puhli, trésorière depuis 10 années et à M. Jean Liechti, président sortant de charge.

On signalera l'obtention de la mention fédérale pour 15 années de travail au Comité de Mme Guillermi (Plainpalais) et du diplôme fédéral de gymnastique par Mme Romanet (Petit-Saconnex).

J. C.

CANTON DE VAUD



9, rue de la Confédération
GENÈVE

26, rue de Bourg
LAUSANNE

don le mandat arrivait à expiration, furent réélu-
mes. Mme Hegg, qui fait partie du Conseil de la Fédération internationale des Femmes universi-
taires, nous raconte ce que furent les premiers contacts internationaux depuis la fin de la guerre. Tout d'abord, le Bureau se réunit à Zurich à Pâques 1946 ; ni le zèle ni l'enthousiasme ne manquèrent pour recommencer le travail. En été, le Conseil de la Fédération eut le privilège de se réunir à Londres où l'on accueillit la nouvelle association de Ceylan. Les commissions, elles aussi, reprirent leurs travaux dans tous les domaines ; situation politique et professionnelle de la femme mariée, aide aux réfugiées intellectuelles, problèmes juridiques, voyages, etc. On parle du prochain congrès mondial qui aura probablement lieu à Toronto (Canada) sur l'invitation des Américaines. On discute aussi de la participation des femmes dans les commissions de l'O.N.U. et nous sommes obligées de constater, avec regrets, que les femmes suisses sont fort handicapées de ne pas avoir de droits politiques. Mais nous ne désespérons pas de les ob-
tenir un jour !

C'est à Berne qu'aura lieu notre prochaine assemblée des déléguées et nous remercions vivement son association de son invitation.

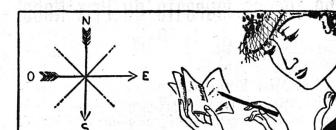
Après cette longue séance, un déjeuner fort bien servi nous attendait au Restaurant du Palais DuPeyrou : le vin d'honneur de la ville de Neuchâtel n'y fit pas défaut ! On nota entre autres la présence de M. le Professeur Neeser, recteur de l'Université et Mme Jeannet-Nicole, présidente de l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Chaque déléguée — et même M. le professeur Neeser — eut la surprise de trouver à sa place le livre d'Elisabeth Huguenin « La femme seule ». Fort heureusement de nombreuses « universitaires » sont épouses et mères de famille.

Le soleil daigna se montrer l'après-midi ; il faisait cependant trop froid pour rester dehors, et grâce à l'obligeance de M. Jacquier, Directeur du Laboratoire suisse de recherches horlogères, nous pûmes nous initier aux progrès de la technique horlogère. Il fallut pourtant nous arracher à la contemplation de ces merveilles ; chacune reçut son train, non sans avoir encore bavardé autour d'une tasse de thé au Buffet de la gare.

Nos plus vifs remerciements vont à l'Association de Neuchâtel et tout particulièrement à sa présidente Mme Jeannet-Nicole, qui n'ont rien négligé pour assurer la réussite de ces deux journées ; nous en garderons, n'est-il pas vrai, un excellent souvenir.

Tilka PRINCE, lic. math.

L'Assemblée des déléguées du Secrétariat féminin suisse a eu lieu le samedi 23 novembre au Kongresshaus à Zurich. On y débattit longuement le problème financier qui est capital pour l'existence d'un secrétariat qui chacun s'accorde à juger indispensable. Nous nous proposons d'exposer les différents sujets traités à cette occasion, dans notre N° du 14 décembre, afin de disposer d'une place suffisante pour ces questions qui nous intéressent toutes.



Carnet de la Quinzaine

GENÈVE : Tous les jours de 12 à 14 heures.

Union Chrétienne de Jeunes Filles, Taconerie 5, 2^{me} étage. Beaucoup de femmes et de jeunes filles qui n'ont pas le temps de retourner chez elles, pour midi, sont chaleureusement invitées à venir se reposer là, après leur repas dans une pièce chaude et accueillante (journaux, livres, jeux), avant de reprendre leur travail.

Samedi 7 décembre :

GENÈVE : Salle des Amis de l'Instruction, à 20 h. 30. Soirée artistique et musicale, au bénéfice du Comité d'action pour le Suffrage féminin.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessous

FORMALITÉS GRATUITES



EN CAS DE DÉCÈS